



**SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME – GRAND LITTORAL PICARD**

1 rue de l'Hôtel Dieu

80100 ABBEVILLE

☎ 03 22 20 60 30 📠 03 22 31 19 33

*contact@baiedesomme.org*

**ZAC DE LA FRANGE NORD  
DE QUEND-PLAGE-LES-PINS**

**DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À LA  
DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE**

\*

\* \*

**PIÈCE N°1 :**

**LETTRE DE DEMANDE**



Madame Muriel NGUYEN  
Préfète de la Somme  
**à l'attention de Madame Anne MARESCHAL**  
Service de Coordination des Politiques Interministérielles  
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique  
51 rue de la République  
80000 AMIENS

---

**Direction de l'Aménagement**

---

**Lettre Recommandée avec Accusé de Réception**

Réf. : FB/CE/CB n° 19.24610  
Affaire suivie par Florian Bouthors et Céline Eymery

Abbeville, le 28 mars 2019

**Objet** : ZAC de la frange nord de Quend-Plage-les-Pins – Demandes de déclaration d'utilité publique valant le cas échéant mise en compatibilité du PLU de Quend et de cessibilité

Madame la Préfète,

Par délibération en date du 21 mars 2019, le Conseil Municipal de Quend a créé la ZAC située sur la frange nord de Quend-Plage-les-Pins.


Par délibération en date du 26 mars 2019, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard, autorité ayant pris l'initiative de la création de la ZAC, a approuvé les dossiers d'enquête conjointe préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, composés :

- du dossier d'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique,
- du sous-dossier d'enquête publique préalable à la mise en compatibilité du PLU de Quend,
- et du dossier d'enquête parcellaire.

Suite à cette approbation et comme convenu avec vos services, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint deux exemplaires desdits dossiers sur papier et six exemplaires sur clé USB.

En conséquence, je sollicite par la présente l'ouverture d'une enquête publique conjointe portant sur l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique emportant le cas échéant mise en compatibilité du PLU de Quend, et sur l'enquête parcellaire.

Mes services restent à votre disposition pour toute information utile au bon avancement de ce dossier et vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'expression de ma haute considération.

*et de mon meilleur souvenir* 

Stéphane HAUSSOULIER  
Président

**Pièces jointes :**

- Deux exemplaires papier du dossier d'enquête publique préalable à la DUP, du sous-dossier relatif à la mise en compatibilité du PLU de Quend et du dossier d'enquête parcellaire,
- Six exemplaires sur clé USB des trois dossiers précités,
- Délibération du 21 mars 2019 du Conseil Municipal de Quend portant création de la ZAC à Quend-Plage-les-Pins,
- Délibération du 26 mars 2019 du Comité Syndical du Syndicat Mixte approuvant les dossiers d'enquête conjointe préalable à la DUP.